

■ **Alain Rochat Sàrl**, à Villars-Sainte-Croix, En Coulaye 1. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts : 30 mai 2002. But : travaux en relation avec la construction, spécialement en plâtrerie-peinture. Reprise de biens envisagée : certains actifs et passifs de la raison individuelle Alain Rochat, à Villars-Sainte-Croix, pour CHF 10'000 au maximum. Capital social entièrement libéré : CHF 20'000. Associés : Alain Rochat, de L'Abbaye, à Villars-Sainte-Croix, avec une part de CHF 19'000, gérant avec signature individuelle, et Françoise Rochat, de et à Villars-Sainte-Croix, avec une part de CHF 1'000. Organe de publicité : Feuille officielle suisse du commerce.
Journal no 5512 du 05.06.2002
(00505674 / CH-550.1.029.956-9)